

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la deux cent soixante-troisième assemblée ordinaire de la MRC du Haut-Saint-François tenue au centre administratif de la MRC le mercredi 19 mars 2008.

1/ Ouverture de l'assemblée

2/ Présence des représentants municipaux

- M. Martin Mailhot, préfet suppléant
- M. Fabien Morin, Ascot Corner
- M. Marc-Jacques Gosselin, Bury
- M. Jean-René Ré, Chartierville
- M. Normand Potvin, Cookshire-Eaton
- M^{me} Nicole Robert, Dudswell
- M. Yvon Ménard, East Angus
- M. Normand Côté, Hampden
- M. Claude Lecomte, Newport
- M^{me} Céline Gagné, Lingwick
- M. André Perron, Saint-Isidore-de-Clifton
- M^{me} Solange Bouffard, Scotstown
- M. Jean-Claude Dumas, Weedon
- M. Kenneth Coates, Westbury

Ainsi que : M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier
M. Martin Maltais, secrétaire-trésorier adjoint

3/ Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 2008-03-4126

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant:

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Présence des représentants municipaux
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Présence du public dans la salle
 - Nicole Robert – Comité loisir de la MRC du Haut-Saint-François
 - Lucie Charbonneau – Québec en forme
- 5- Adoption du procès-verbal
 - 20 février 2008
- 6- Démarche d'adaptation de la structure administrative et plan d'action de la MRC – dépôt du bilan – Mme Monique Harton, consultante
 - Suite à donner au dossier
- 7- Développement économique
 - Rurbanisation
 - Pacte rural
 - Internet haute vitesse et téléphonie IP
 - Transport en commun – recommandation du comité
 - Barrage Walter MacKenzie
 - Composition du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François
- 8- Rapport financier
 - Adoption des comptes
- 9- Fonds de soutien aux milieux en difficultés
 - Adoption du plan de travail
- 10- Site d'enfouissement
 - Comité de vigilance
- 11- Élection du préfet - suivi
- 12- Respects envers le personnel

- 13- Principe de votation à la table des maires – M. Claude Lecomte
- 14- Présence du public dans la salle
- 15- Réunions du comité administratif
 - 6 février 2008
 - 20 février 2008
- 16- Dépôt des rapports du préfet suppléant, des membres du CA et du président du comité de développement
- 17- Correspondance
- 18- Questions diverses
 - Recommandations des membres
 - SOLIDE – résolution pour signataires des effets bancaires
 - Étincelles de Bonheur - suivi
- 19- Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE en tenant compte que le dernier sujet
du point 7 est devancé comme premier sujet**

4/ Présence du public dans la salle

Madame Nicole Robert, Comité Loisirs de la MRC

En l'absence de Mme Christine Baron, Mme Nicole Robert présente l'ensemble des projets priorités dans le cadre du programme support à l'action bénévole.

Tous les projets ont été analysés et ont été évalués selon une grille de critères précis lors de la soirée de priorisation qui s'est déroulée le mercredi 12 mars dernier.

À l'issu du processus, voici l'ordre de priorisation des projets présentés :

1. Amélioration des infrastructures sportives (patinoire et terrain de baseball) - *Municipalité de Chartierville*
2. Rénovation du chalet des loisirs de Saint-Gérard - *Comité des loisirs de Saint-Gérard*
3. Aménagements au Parc Pomerleau - *Corporation des Loisirs d'Ascot Corner*
4. Aménagement d'un module de jeu préscolaire - *Municipalité de Dudswell*
5. Aménagement d'un « kiosque » au Parc Nicol - *Ville d'East Angus*
6. Rénovation du chalet des patineurs (partie II) - *Ville de Cookshire-Eaton*

RÉSOLUTION N° 2008-03-4127

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François adopte le tableau des projets priorités dans le cadre du programme Support à l'action bénévole.

	Municipalité	Promoteur	Projet	Coût total du projet	Investissement du promoteur		Investissement du milieu (Dons, commandites, bénévolat)		Subvention demandée	
					\$	%	\$	%	\$	%
Secteur 1	Ascot Corner	Corporation des loisirs	Aménagements au Parc Pomerleau	16 721.00 \$	6 000.00 \$	36%	7 721.00 \$	46%	3 000.00 \$	18%
	Dudswell	Municipalité	Aménagement d'un module de jeu préscolaire	20 000.00 \$	8 000.00 \$	40%	9 000.00 \$	45%	3 000.00 \$	15%
	East Angus	Municipalité	Aménagement d'un « kiosque » au Parc Nicol	19 775.00 \$	16 776.00 \$	85%	- \$	0%	3 000.00 \$	15%
Secteur 2	Cookshire-Eaton	Municipalité	Rénovation du chalet des patineurs (phase 2 : section Maison des jeunes)	17 320.00 \$	14 120.00 \$	82%	- \$	0%	3 000.00 \$	17%
Secteur 3	Chartierville	Municipalité	Amélioration des infrastructures sportives (Patinatoire et terrain de baseball)	10 042.53 \$	4 332.53 \$	43%	3 210.00 \$	32%	2 500.00 \$	25%
Secteur 4	Weedon (Secteur Saint-Gérard)	Comité Loisir	Rénovation du chalet des loisirs de Saint-Gérard	2 807.78 \$	1 659.83 \$	59%	446.00 \$	16%	701.95 \$	25%
TOTAUX				86 666.31 \$	50 888.36 \$	57%	20 377.00 \$	23%	15 201.95 \$	19%

ADOPTÉE

Lucie Charbonneau, Québec en forme (QEF)

Mme Lucie Charbonneau présente sommairement l'état de la situation du projet de mise en action des jeunes du primaire depuis la mise sur pieds en septembre 2007 de Québec en forme. Actuellement, le milieu se mobilise et souhaite obtenir des fonds supplémentaires afin d'offrir des services aux écoles non ciblées par le programme. Mme Charbonneau sollicite une résolution d'appui auprès de la table des maires.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4128

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** que le conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-François appui la demande du Comité d'action local de la MRC du Haut-Saint-François visant l'obtention de fonds supplémentaires dans la desserte des écoles non ciblées par le programme.

ADOPTÉE

5/ Adoption du procès-verbal

RÉSOLUTION N° 2008-03-4129

Sur la proposition de Normand Côté, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 20 février 2008.

ADOPTÉE

En guise de suivi, Claude Lecomte demande où en est rendu le projet de description de tâches des membres du conseil d'administration. Claude Brochu expose l'avancement des travaux dans ce dossier. Ce document sera complémentaire à la démarche de réforme de la gouvernance du CLD et de la MRC et, en ce sens, il sera complété pour l'assemblée d'avril.

6/ Démarche d'adaptation de la structure administrative et plan d'action de la MRC – dépôt du bilan – Mme Monique Harton, consultante

Suite à donner au dossier

Jean-René Ré expose l'ensemble de la démarche qui s'est amorcée en décembre 2007. Celle-ci atteint aujourd'hui une première étape, soit le dépôt du bilan. Deux (2) documents sont déposés aux élus et Mme Harton amorce la présentation en résumant l'ensemble de la démarche d'adaptation. L'échéancier des prochaines étapes est aussi présenté en prévision du dépôt du plan d'action prévu pour octobre 2008. Quelques commentaires sont soulevés par les élus à savoir qu'il y a peu de place pour les élus ne

siégeant pas au CA de la MRC et également qu'il est déplorable que certains constats soient annoncés lors d'une séance publique plutôt qu'en atelier de travail.

En conclusion, le comité aviseur recommande quatre (4) éléments :

- doter le CLD et la MRC d'une direction générale combinée
- élaborer un profil afin d'amorcer la démarche de recrutement
- établir un plan d'action pour la MRC
- faire en sorte que le futur directeur général priorise le plan d'action établi

Les directeurs généraux du CLD et de la MRC sont invités à émettre leurs commentaires sur ce bilan. Normand Potvin émet également certains commentaires en faveur de la démarche.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4130

ATTENDU QU'il existe des façons différentes de structurer les relations entre la MRC et le CLD du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE la structure d'une direction générale unifiée pour l'ensemble des activités de la MRC incluant celles du développement socio-économique correspond aux besoins actuels de la MRC du Haut-Saint-François : liens simplifiés entre la MRC et les municipalités, unité de direction, élimination de la redondance, ententes de services communs, enrichissement des fonctions;

ATTENDU QUE la structure de direction combinée MRC-CLD respecte le cadre de la loi en maintenant en place un conseil d'administration distinct pour le CLD;

ATTENDU QUE, suite à ce changement organisationnel, le comité administratif de la MRC du Haut-Saint-François a l'intention de clarifier sa mission et de la partager avec l'assemblée des maires;

ATTENDU QU'un plan d'action de la MRC doit être élaboré afin de prioriser les actions liées aux responsabilités obligatoires ainsi qu'aux projets en cours et à venir, pour concrétiser la vision et les choix stratégiques de la MRC, intégrant tous les volets du développement socio-économique local dans le cadre du PALÉE du CLD;

ATTENDU QUE la prise de décision partagée et la collaboration sont les principaux facteurs clé de réussite et que le CA de la MRC est désireux d'optimiser ses relations avec l'ensemble des maires de la MRC;

ATTENDU QUE la structure administrative de la MRC sera ajustée afin de refléter ces nouvelles réalités;

ATTENDU QU'une entente aura été négociée au préalable avec l'actuel directeur général de la MRC en ce qui a trait à son départ à la retraite;

A CES CAUSES

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Fabien Morin, **IL EST RÉSOLU :**

d'appuyer la proposition du comité administratif de la MRC à l'effet de mettre en place une direction générale combinée MRC-CLD;

de procéder à l'élaboration du profil du poste du directeur général MRC-CLD ainsi qu'au recrutement d'un directeur général selon le profil établi;

qu'un plan d'action de la MRC soit élaboré afin de prioriser les actions liées aux responsabilités obligatoires ainsi qu'aux projets en cours et à venir pour concrétiser la mission, la vision et les choix stratégiques de la

MRC, intégrant tous les volets du développement socio économique local dans le cadre du PALÉE du CLD;

qu'une fois embauché, le nouveau directeur général conjoint MRC-CLD priorise l'élaboration de ce plan d'action de la MRC ainsi que l'adaptation de la structure administrative pour le réaliser.

ADOPTÉE

7/ Développement économique

Dominic Provost est présent pour ce point

Composition de conseil d'administration de CLD du Haut-Saint-François

En complément du projet de réforme de la MRC et du CLD, le comité administratif de la MRC recommande au conseil des maires de la MRC que le futur CA du CLD du Haut-Saint-François soit composé des membres du comité administratif de la MRC, plus deux représentants de la société civile.

Plusieurs élus émettent leur opinion.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4131

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Normand Potvin, **IL EST RÉSOLU** que le futur conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François soit composé des membres du comité administratif de la MRC Haut-Saint-François, plus deux représentants de la société civile.

	POPULATION	VOIES		EN FAVEUR		EN DÉSACCORD	
				POPULATION	VOIES	POPULATION	VOIES
ASCOT CORNER	2622	3	n	0	0	2622	3
BURY	1273	2	n	0	0	1273	2
CHARTIERVILLE	391	1	o	391	1	0	0
COOKSHIRE-EATON	5114	6	o	5114	6	0	0
DUDSWELL	1746	2	o	1746	2	0	0
EAST ANGUS	3434	4	o	3434	4	0	0
HAMPDEN	224	1	o	224	1	0	0
LA PATRIE	810	1		0	0	0	0
LINGWICK	623	1	n	0	0	623	1
NEWPORT	826	1	n	0	0	826	1
SCOTSTOWN	612	1	o	612	1	0	0
ST-ISIDORE	799	1	n	0	0	799	1
WEEDON	2781	3	o	2781	3	0	0
WESTBURY	959	1	n	0	0	959	1
TOTAL	22214	28		14302	18	7102	9
MAJORITÉ POPULATION		11108		MAJORITÉ			
MAJORITÉ DES VOTES		15		MAJORITÉ			

ADOPTÉE sur DIVISION

Rurbanisation

Dominic Provost souligne qu'il y aura une rencontre portant sur la rurbanisation le 14 avril à compter de 18h, à la salle du conseil des maires.

Pacte rural

LE CLD offre un accompagnement aux municipalités qui en ont fait la demande. Les plans d'actions devront être finalisés pour la fin du mois de mai 2008 afin de permettre de respecter les échéances établies.

Il est aussi question de la possibilité de transférer les sommes non utilisées du pacte 1 vers le pacte 2. Les élus échangent sur celle-ci.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4132

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François fasse une demande au Ministère des Affaires municipales et des régions afin que soient transférées les sommes non utilisées du Pacte rural 1 vers de futurs projets du pacte rural 2.

ADOPTÉE

Internet haute vitesse et téléphonie IP

Dominic Provost expose aux élus l'avancement des travaux dans le dossier du service internet à la population. Une étude pourrait être réalisée afin de voir de quelle façon le déploiement pourra se faire. Le pacte rural pourrait contribuer à défrayer celle-ci, toutefois il appert que les études ne soient pas admissibles dans ce cadre, les élus en discutent.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4133

ATTENDU QUE le projet Internet haute vitesse est une priorité pour la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU QUE ce projet nécessite un apport financier équivalent à plus ou moins le solde résiduel du pacte rural 1;

À CES CAUSES,

Sur la proposition de Claude Lecomte, appuyée par Céline Gagné, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François utilise le solde résiduel du pacte rural 1 de plus ou moins 20 000 \$ pour financer l'étude de faisabilité pour le déploiement d'internet haute vitesse avec la meilleure technologie possible sur 100% de son territoire.

ADOPTÉE

En ce qui concerne la téléphonie IP dans le réseau municipal, le dossier chemine et le service devrait être en fonction au début de l'été 2008. En complément, Fabien Morin souligne qu'il serait préférable de procéder à l'installation du cœur téléphonique au centre communautaire d'Ascot Corner puisque les projets de déménagement du bureau municipal sont de plus en plus probants. En ce sens, M. Morin souhaite, que si déménagement il y a, les frais pour celui-ci seront à la charge de la MRC du Haut-Saint-François.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4134

Sur la proposition de Fabien Morin, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François assume les frais reliés à un éventuel déplacement des équipements reliés à la téléphonie IP.

ADOPTÉE

Transport en commun – recommandation du comité

RÉSOLUTION N° 2008-03-4135

Sur la proposition de Jean-René Ré, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François accepte l'offre de services de la compagnie Promenades de l'Éstrie au montant de 59900\$/année avant taxes pour le transport en commun reliant Cookshire-Eaton, East Angus, Westbury, Ascot Corner et Sherbrooke. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'accepter le scénario financier qui impliquera les contributions des quatre (4) municipalités concernées qui sont Cookshire-Eaton, East Angus, Westbury et Ascot Corner.

ADOPTÉE

Barrage Walter-MacKenzie

Claude Brochu expose aux élus les motifs exprimés dans une lettre émise par le centre d'expertise hydrique à l'égard du barrage situé à Scotstown. Il souligne aussi que le comité administratif de la MRC rejette l'idée de prendre en main la gestion de ce barrage.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4136

ATTENDU QUE le gouvernement provincial désire que certaines municipalités assument les frais de certains barrages qu'il juge « non-essentiel »;

ATTENDU QUE le barrage Wakter-MacKenzie fait partie de ce groupe de barrages;

ATTENDU QUE les instances municipales ne possèdent pas les moyens financiers pour gérer de telles infrastructures;

À CES CAUSES

Sur la proposition de Nicole Robert, appuyée par Solange Bouffard, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François avise le gouvernement qu'elle n'est pas d'accord avec cette procédure qui fait en sorte que la facture pour la gestion du barrage Walter-MacKensie situé dans la Ville de Scotstown serait refilée aux municipalités. **IL EST ÉGALEMMENT RÉSOLU** que copie de cette résolution soit acheminée à la Députée Gonthier, au Ministère des Transport du Québec, à la Fédération Québécoise des Municipalités, à la MRC de Coaticook, à la Ville de Scotstown et aux Ministères de l'environnement fédéral et provincial.

ADOPTÉE

8/ Rapport financier

Adoption des comptes

RÉSOLUTION N° 2008-03-4136-B

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** de procéder à leur paiement comme suit :

Salaires :	février 2008	41759.16 \$
Comptes à payer :	février 2008	351359.65 \$

ADOPTÉE

Je, soussigné, Claude Brochu, secrétaire-trésorier de la MRC du Haut-Saint-François, certifie que la MRC dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

Claude Brochu, secrétaire-trésorier

Claude Lecomte souhaite qu'un suivi trimestriel des états financiers soit fait. Une proposition en ce sens sera déposée lors de la prochaine assemblée.

9/ Fonds de soutien aux milieux défavorisés – adoption du plan de travail

RÉSOLUTION N° 2008-03-4137

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François adopte le bilan de la première année du programme des Mesures spéciales pour les municipalités déstructurées et les villes monoindustrielles ainsi que le Plan de diversification et de développement de l'année à venir. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** de faire parvenir copie de cette résolution au Ministère des affaires municipales et des régions.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION N° 2008-03-4138

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, appuyée par Nicole Robert, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François demande au Ministère des affaires municipales et des régions que soient considérées dans la mesure « Fonds de soutien aux milieux en difficultés » l'ensemble de son territoire, soient les 14 municipalités et que les plans d'actions et contributions financières soient déposés à l'intérieur d'un délai de 2 mois, soit pour le 19 mai prochain.

ADOPTÉE

10/ Site d'enfouissement

Comité de vigilance

Claude Brochu résume la situation concernant l'avancement des travaux dans la mise sur pieds de ce comité. Normand Potvin bonifie l'information en relatant les principaux faits saillants de la brochure synthèse déposée aux élus. Ce dossier sera rediscuté dans le cadre d'une prochaine assemblée, question de donner aux élus le temps de parcourir le document.

La brochure des projets en environnement est déposée aux élus. Elle sera présentée lors de l'assemblée d'avril.

11/ Élection du préfet - suivi

Quatre candidats seront en élection, soit Madame Chantal Ouellet et Messieurs Jocelyn Brouillette, Patrick Langlois et Marc Reid. La formation aux directeurs locaux a été donnée et la révision de la liste électorale se fera les 20 et 25 mars prochain.

12/ Respect envers le personnel

Deux lettres de membres du personnel de la MRC ont été reçues à la direction générale concernant le manque de respect qu'ils jugent avoir subi. Après discussion, les élus conviennent qu'une politique pour contrer le harcèlement psychologique sera élaborée à la suggestion du conseiller juridique de la MRC.

RÉSOLUTION N° 2008-03-4139

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François entreprenne les démarches menant à l'adoption d'une politique visant à contrer le harcèlement psychologique au travail.

ADOPTÉE

13/ Principe de votation à la table des maires – M. Claude Lecomte

Claude Lecomte invite les élus qui souhaitent revoir le principe de votation du conseil des maires à se réunir à Newport en début avril. Claude Brochu dépose aussi copie du décret gouvernemental et des articles pertinents à la loi régissant le principe de votation de la MRC du Haut-Saint-François.

14/ Présence du public dans la salle

Marc Latulippe se présente à la table en revenant sur la décision touchant le renouvellement du conseil d'administration du CLD du Haut-Saint-François qui sera composé du conseil d'administration de la MRC du Haut-Saint-François et de deux (2) personnes de la société civile. Il questionne les élus à savoir ce qui motive une telle orientation. Il s'explique mal, compte tenu des constats de la démarche de Mme Harton, que cette réforme du conseil d'administration CLD du Haut-Saint-François soit l'orientation priorisée à ce moment et pourquoi la décision n'est pas reportée en octobre. En conclusion, il souhaite pouvoir rencontrer le conseil d'administration de la MRC du Haut-Saint-François afin de revenir sur ce sujet.

15/ Réunions du comité administratif

RÉSOLUTION N° 2008-03-4140

Sur la proposition de Solange Bouffard, appuyée par Normand Côté, **IL EST RÉSOLU** d'entériner les décisions prises lors des réunions du comité administratif du 6 et 20 février 2008.

ADOPTÉE

À nouveau, certains élus demandent à ce que soient acheminés plus rapidement les procès-verbaux du conseil d'administration. Messieurs Brochu et Maltais expliquent comment se déroule l'adoption des procès-verbaux par le conseil d'administration et que, par conséquent, il s'avère difficile de procéder plus rapidement.

16/ Rapport du préfet, des membres du CA et du comité de développement

Rapport verbal est fait par chacun des membres du CA.

17/ Correspondance

Mise en filière

Sur la proposition de Jean-Claude Dumas, la correspondance est mise en filière.

18/ Questions diverses

Recommandations des membres

Aucun point discuté.

Étincelles de Bonheur

RÉSOLUTION N° 2008-03-4141

Sur la proposition de Normand Potvin, appuyée par Jean-René Ré, **IL EST RÉSOLU** que la MRC du Haut-Saint-François bonifie sa contribution au Club des Étincelles de Bonheur de 25 000 \$ à 35 000 \$ afin de permettre aux Caisse Populaires Desjardins du Haut-Saint-François de hausser leur contribution à 50 000 \$. **IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que cette somme soit dédiée dans le budget de l'exercice financier 2009.

**ADOPTÉE sur division
Céline Gagné désire que sa dissidence
soit indiquée aux minutes d'assemblée.**

Normand Côté indique que la municipalité de Hampden ne se joindra pas aux autres municipalités dans le cadre de ce projet et qu'il désire un droit de retrait pour sa municipalité.

Service d'urgence 911

Une rencontre avec les intervenants de CAUCA se tiendra le 1 avril prochain à l'Hôtel de Ville de East Angus à compter de 19h. Les municipalités désireuses de participer sont invitées.

Retraite du directeur général

Le comité restreint finalisera ce dossier en conformité avec l'échéancier de réforme, soit pour la mi-avril 2008.

19/ Levée de l'assemblée

Solange Bouffard propose la levée de la séance à 10 h 55.

Claude Brochu
Secrétaire-trésorier

Martin Mailhot
préfet suppléant